

Allocution de Gérard Schafroth, maire de la Ville d'Otterburn Park

Situation financière 2007

Le lundi 17 novembre 2008

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Chers membres du personnel,
Et chers collègues conseillers et conseillères,

Votre conseil municipal travaille actuellement sur les prévisions budgétaires pour l'année financière 2009, prévisions que nous adopterons en décembre prochain. Nous y consacrons temps et énergie, dans la perspective de répondre le mieux possible aux attentes de nos concitoyens. Mais avant de prévoir l'avenir financier, on doit bien comprendre le passé ainsi que la situation financière récente. C'est pourquoi je vous ferai rapport, ce soir sur les grandes lignes de la situation financière pour l'exercice financier 2007.

INTRODUCTION

Comme le prévoit l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, en tant que maire, j'ai l'obligation et la responsabilité de prononcer un discours annuel sur la situation financière de la ville avant l'adoption du prochain budget.

Plus précisément, mes propos porteront sur les derniers états financiers dûment vérifiés et je vous fournirai quelques indications sur l'état actuel des finances de la ville, sur l'évolution de la dette et sur la préparation du prochain budget, compte tenu du rôle triennal d'évaluation.

L'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* prévoit également que je dois vous informer des sommes versées à vos représentants élus ainsi que déposer la liste de tous les contrats ou ententes de 25 000 \$ et plus.

LES REVENUS, LES DÉPENSES ET LE SURPLUS DE 2007

Les revenus de la Ville en 2007 ont totalisé 8 996 627 \$ soit un excédent de 159 122 \$ par rapport aux prévisions budgétaires. De leur côté, les dépenses de fonctionnement ont totalisé 7 466 692 \$ soit un excédent de 224 972 \$ sur les prévisions. Au total, les opérations se soldent donc au 31 décembre 2007 par un surplus de 191 540 \$ versus 250 655 \$ pour l'année 2006, excédent dont le montant relativement modeste souligne le souci des élus de ne pas taxer les citoyens au-delà des besoins tout en préservant un coussin de sécurité. À la même date, notre surplus accumulé non réservé se chiffre au montant de 590 699 \$. Ce montant pourra servir à équilibrer nos prochains budgets ou à gérer la stabilité du compte de taxes, si nécessaire. Le surplus réservé est de 264 704 \$ pour la ville et un "second" surplus réservé de 556 955 \$ provient des régies pour un total de 802 280 \$ réservé.

Quant aux opérations de l'année en cours, les données cumulatives des revenus et des dépenses à ce jour me permettent de vous informer que le solde des opérations courantes pour l'année 2008 devrait se solder par un léger surplus, probablement moins élevé que l'an passé toutefois. Il faut souligner qu'en vertu des nouvelles règles comptables introduites par Québec pour 2007, les états financiers "consolidés" incluent désormais notre "portion" des régies inter municipales dont nous sommes membres. Pour des néophytes, il sera donc très difficile de faire des comparaisons entre les états financiers 2006 et ceux de 2007.

Les dettes et les surplus accumulés des régies ont maintenant une influence sur la santé financière de la Ville d'Otterburn Park, même si nous contrôlons très peu les opérations et les résultats de ces régies. Il faut d'ailleurs noter qu'en 2007, la portion de budget municipal consacrée aux quotes-parts des régies dépasse le budget consacré aux services municipaux. En effet, pour chaque dollar de taxe municipale dépensé en 2007, environ 0,52 \$ sont allés aux régies et 0,48 \$ aux services municipaux.

LES PRINCIPAUX DOSSIERS AVEC IMPACTS FINANCIERS EN 2007

Le parachèvement du nouveau Centre communautaire de la Pointe-Valaine a occupé une bonne partie de l'année 2007, toutefois sans impact immédiat sur le budget courant de la ville puisqu'il s'agit d'une immobilisation financée à long terme. Le remboursement sur la dette de cet actif, capital et intérêts a débuté en 2008. L'année 2007 a été aussi marquée par la poursuite des discussions avec les villes voisines afin de les faire dorénavant participer au financement des installations du club de canotage. Les fruits de cette négociation viennent d'être récoltés via une entente conclue en septembre dernier. L'exploitation de Pointe-Valaine à titre commercial pour la tenue de réunions de réceptions et de mariages, vient à peine de débiter et les résultats sont très encourageants, mais l'année 2007 a préparé le terrain à toutes ces bonnes nouvelles visant à maximiser les revenus versus les dépenses.

Les travaux de construction dans le Verger Auclair se sont aussi poursuivis tout au long de l'année 2007 et sont en cours d'achèvement. Ce développement axé sur le développement durable et les économies d'énergie apporte une augmentation importante de la richesse foncière à notre ville. De plus, le temps particulièrement doux à la toute fin de 2007 a permis de réaliser d'importants travaux pour le renouvellement des infrastructures dans le Vieux Otterburn.

Sur le plan légal l'année 2007 a été marquée par le règlement de deux dossiers importants. Premièrement, plutôt que d'investir 150 000 \$ en frais légaux pour un procès de 35 jours contre SNC-Lavalin dans une poursuite datant de 10 ans pour laquelle plusieurs centaines de milliers de dollars avaient déjà été dépensés avant 2005, vos élus ont préféré négocier un règlement hors cour. Cette négociation menée par le maire, le directeur général et notre ingénieur municipal, monsieur Pierre Tremblay, s'est soldée par un montant appréciable dont le total ne peut malheureusement être divulgué en vertu d'une entente de confidentialité.

Deuxièmement, en 2007, nous avons également réglé un contentieux avec la ville de Mont-Saint-Hilaire pour un montant de 195 000 \$ portant sur le partage des coûts pour le déplacement des facilités publiques lors des travaux de réfection sur Ozias-Leduc terminés en 2005. Un médiateur ayant été demandé par nos voisins, nous avons demandé l'avis de nos avocats avant de conclure que nous n'avions pas de cause suffisante pour porter le débat devant les tribunaux.

LES INDICATEURS DE GESTION

Ces indicateurs de gestion permettent de voir année après année l'évolution dans les services rendus à la population à partir de formules et de ratio comptables mis au point par le ministère des Affaires Municipales. Étant donné les nouvelles règles comptables introduites en 2007, ces indicateurs tiennent compte désormais de la variable « amortissement » et des données comptables émanant des régies. Comme il s'agit d'une nouvelle présentation, leur lecture pour 2007 ne permet pas une comparaison pour les autres années. Toutefois, les indicateurs existent toujours sans la variable « amortissement » et leur lecture pour Otterburn Park fournit des indications très intéressantes quant à la poursuite des améliorations déjà constatées l'an dernier. Pour ceux que cela intéresse, une copie du document sera mis en ligne sur le site de la ville tout comme le présent discours sur la situation financière.

Parmi les indicateurs qui traduisent une amélioration significative sur les trois dernières années de 2005, 2006 et 2007, nous retrouvons celui de la voirie municipale, avec un coût de 11 201 \$ par km de voie en 2005, 9 754 \$ en 2006 et de 8 049 \$ en 2007. Quant aux pourcentages de bris par 100 km de conduites, ils passent de 41.5% en 2005, à 12 % en 2006 et à 8 % en 2007, preuve tangible que les investissements importants pour le renouvellement et l'entretien des infrastructures qui ont été consentis pendant la même période s'avèrent très rentables.

Les indicateurs relatifs à l'hygiène du milieu méritent une attention spéciale puisqu'ils reflètent directement la réponse et les efforts des citoyens suite aux appels persistants de l'administration et de vos élus pour le développement durable. C'est en quelque sorte le bulletin scolaire des citoyens qui se traduit par un effort de recyclage de 2,32 % en 2005, de 19,72 % en 2006 et de 22,38 % en 2007. Nul doute que l'introduction du nouveau bac bleu en 2007 y a été pour quelque chose et ce n'est pas fini.

LES COMITÉS DU CONSEIL IMPLIQUÉS DANS LE CONTRÔLE DES FINANCES DE LA VILLE

Le comité des finances formé d'élus, du directeur général et de la trésorière a poursuivi ses travaux mensuels en 2007. Les dépenses furent scrutées à la loupe tout au long de l'année, si bien que l'obtention d'un surplus budgétaire à la fin de cette année n'a rien à voir avec le hasard. Lors de la préparation budgétaire, ce comité s'élargit pour comprendre tous les membres du conseil municipal. Chaque année tous les postes budgétaires sont réévalués un par un. Le comité des finances s'implique également dans l'administration pour remettre en question certaines pratiques et procédures afin de

diminuer les coûts et d'accroître l'efficacité.

Un autre comité formé d'élus, du directeur général et de notre consultant en ressources humaines est également très actif pour la préparation des mandats de négociations pour le renouvellement des conventions collectives et pour toute question relative à la gestion du personnel cadre et syndiqué.

LA DETTE À LONG TERME

La dette à long terme de la ville, c'est-à-dire celle sur laquelle le conseil a le plein contrôle, est passée de 8 527 000 \$ en 2006 à 9 482 237 \$ en 2007.

Depuis son élection, votre conseil a toujours voulu contrôler étroitement le montant de la dette et le pourcentage du budget consacré à son remboursement. En 2007, même si la dette de la ville a augmenté de près de 100 000 \$ en valeur absolue, elle a diminué en valeur relative à cause de la hausse importante de la richesse foncière. Un "service de la dette" ou encore la portion du budget annuel consacré au remboursement des dépenses de la dette en intérêts et capital, de 20 % pour une municipalité est considéré comme une norme convenable. Pour ceux qui s'en souviennent, rappelons qu'au début des années 90 la dette avoisinait les 14 millions et que son remboursement drainait près de 28 % du budget ce qui empêchait tout investissement. Une taxe spéciale avait même dû être imposée pour sortir de ce dilemme jusqu'au début de la présente décennie alors que le conseil précédent a pu recommencer d'investir dans les infrastructures.

Bénéficiant des expériences passées et dans le souci de poursuivre les efforts de nos prédécesseurs, nous sommes heureux de souligner que par rapport à notre budget total, le pourcentage du service de la dette, capital et intérêt continue de baisser, en passant de 18,18 % en 2006 à 17,18 % en 2007. La dette, qui représentait 64,05 % des actifs de la ville en 2005, se chiffrait à 59,8% en 2006 et à 47,68 % en 2007. Désormais notre équité nette dépasse donc 52 % en hausse de 16 % en trois ans.

Compte tenu des nouvelles exigences comptables, la ville doit maintenant inscrire à ses livres la portion des surplus et des dettes consolidés qu'elle détient dans les différentes régies dont elle fait partie. La dette consolidée s'élève donc à 14 947 482 \$ pour 2007. Il sera intéressant à partir de l'an prochain de suivre l'évolution de cette dette par rapport à la nôtre.

Si nous considérons la longue période (de 1994 à 2002, environ) durant laquelle la Ville d'Otterburn Park n'a à peu près pas investi dans la mise à niveau des infrastructures municipales comparativement aux investissements importants des dernières années, incluant l'ajout majeur du centre de la Pointe-Valaine, force est de constater que la situation financière d'Otterburn Park ne cesse de s'améliorer.

La dette diminue, la reprise en mains de nos infrastructures est effective, nous ne pelletons pas ces dépenses importantes aux générations futures et la population d'Otterburn Park a même été en mesure de s'offrir une récompense sous la forme d'un son nouveau centre communautaire et culturel dont les bénéfices augmentent de jour en

jour pour le bien de la communauté.

RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS : MEMBRES DU CONSEIL

Quelques mots sur le traitement de vos élus de la ville d'OtterburnPark. Comme l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux le prévoit, je dois vous informer des sommes versées à vos représentants. Cette information relève d'une transparence nécessaire. La rémunération du maire pour l'année 2008 est de 16 982.40 \$ plus la portion non imposable représentant la somme de 8 491.08 \$. Pour les conseillers municipaux, la rémunération pour l'année 2008 est de 5 660 04 \$ plus la portion non imposable représentant la somme de 2 830.44 \$.

DÉPÔT DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Selon l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, une copie de la liste des contrats municipaux supérieurs à 25 000 \$ accordés par la Ville entre le 18 novembre 2007 et le 14 novembre 2008 est disponible à l'hôtel de ville.

CONCLUSION

En conclusion, quelques mots sur le prochain budget qui sera dévoilé le mois prochain. Les travaux sont bien avancés. Malheureusement les hausses marquées dans plusieurs régies dont la police, le transport en commun et l'assainissement de l'eau, nous laissent entrevoir l'obligation de hausser la facture du compte de taxes. En 2009, il faudra compter également avec le renouvellement de trois conventions collectives. Pour le Programme triennal d'immobilisation, la seule grande dépense incontournable prendra la forme d'un nouveau camion d'incendie, dépense pour laquelle nous avons déjà commencé à créer une réserve l'an passé afin de limiter le règlement d'emprunt pour assurer son financement. Au total, il serait facile de puiser dans les surplus accumulés pour équilibrer le budget mais le conseil considère plus responsable de garder nos réserves.

Permettez-moi, au nom de la population, et au nom de mes collègues du conseil, Gérard Boutin, Marilyn Michel, Claude Bérubé, France P. Labrecque, Denis Parent et André Morisset, de remercier le personnel cadre de la ville, en particulier le directeur général par intérim qui exerçait la même fonction en 2007, Monsieur Daniel Desnoyers, la trésorière Madame Lyne Rivard ainsi que tous les autres employés dont le professionnalisme et le dévouement ont permis d'offrir des services de qualité et d'obtenir ces bons résultats financiers. Je remercie également la population de son soutien aux efforts communs et vous invite tous à être fiers de votre ville et à contribuer activement à son développement et à son rayonnement.

Merci de votre attention.

Le maire,
Gérard Schafroth

Presentation by Mayor Gérard Schafroth

Financial situation as on December 31, 2007

Delivered in Otterburn Park, November 17, 2008

Fellow citizens,
Members of personnel,
Fellow councillors,

Your town council is currently working on the budget forecast for the 2009 financial year, estimates that we will adopt on December 15, 2009. We are spending time and energy on this subject so that we may best answer the expectations of our fellow citizens. However, before making provisions for the future of finances we must understand the past as well as the recent financial situation. That is why tonight, I will outline the financial situation for the 2007 financial year.

INTRODUCTION

As stipulated in section 474.1 of the *Cities and Towns Act*, as Mayor, I have the obligation and responsibility to deliver an annual speech on the financial situation of the town prior to the adoption of the budget.

More precisely, my remarks will be on the last financial statements and I will give you some indications regarding the current financial state of the town, the changes to the debt, and the preparation of the next budget.

According to section 11 of the *Act regarding the remuneration of municipal elected officials*, I must inform you of the sums allocated to your elected officials, as well as file the list of all contracts and agreements of \$25,000 and more.

2007 REVENUES, EXPENDITURES AND SURPLUS

Town revenues totaled \$8,996,627, i.e. a surplus of \$159,122 in comparison to budget forecast. Expenditures totaled \$7,466,692, i.e. a surplus of \$224,972 on the forecast. In total, operations, as on December 31, 2007, end with a surplus of \$191,540 versus \$250,655 for 2006, a modest surplus which underlines the concern of elected officials not to tax citizens beyond the need, while maintaining a safety net.

On this same date, our accumulated non reserved surplus is at \$590,699. This amount could help to balance our next budgets or stabilize tax bills, if necessary. The reserved surplus is at \$264,704 for the town and a "second" reserved surplus from the boards is of \$556,955, for a total of \$802 280 reserved. In regards to the current operations, the cumulative data for revenues and expenditures to date allow me to inform you that the balance for current operations for 2008 should end with a slight surplus, but probably smaller than last year.

It should be noted that, in accordance with new accounting standards introduced by Québec for 2007, the consolidated financial statements now include our portion of the intermunicipal boards of which we are members. It will therefore be very difficult to make comparisons between the 2006 and 2007 financial statements.

The debts and accumulated surpluses of the boards now have an influence on the financial health of the town of Otterburn Park, even though we barely control the operations and results of these boards. It should be noted that in 2007, the portion of the municipal budget devoted to the boards surpasses the budget devoted to municipal services. In fact, for each dollar of municipal taxes spent in 2007, approximately \$0.52 went to the boards and \$0.48 to municipal services.

MAJOR ISSUES WITH FINANCIAL IMPACTS IN 2007

The completion of the new Pointe-Valaine Community Center occupied a good part of 2007, without, however, any impact on the current budget since this is a long-term asset. The repayment on the debt of this asset, principal and interest began in 2008. In 2007, we also proceeded with discussions with neighbouring towns in order for them to participate in financing the boating club installations. This negotiation resulted, in September, 2008, in an agreement. The commercial operations of Pointe-Valaine for meetings, receptions, and weddings is just starting and results are very encouraging, but 2007 paved the way to all these great news which will maximize revenues versus expenditures.

The construction works of the Auclair orchard proceeded during 2007 and are near completion. This development, based on sustainable development and energy conservation brings an important increase to our town's real estate wealth. Moreover the warm weather at the end of 2007 made it possible for important infrastructure rehabilitation works to be carried out.

On a legal note, two major issues were settled in 2007. Firstly, instead of investing \$150,000 in legal fees for a 35-day trial against SNC-Lavalin in legal proceedings dating from 10 years ago and for which hundreds of thousands of dollars had already been spent before 2005, your elected officials chose to settle out of court. This negotiation, carried out by the mayor, the general manager, and our municipal engineer, Mr. Pierre Tremblay, resulted in a sizable amount, for which the total can not be divulged in accordance with a confidentiality agreement.

Secondly, in 2007, we also settled a disputed claim with the town of Mont-Saint-Hilaire for an amount of \$195,000 for the sharing of costs for the relocation of public facilities during the repair works of Ozias-Leduc, finished in 2005. A mediator was requested by our neighbours and we asked our lawyers' advice prior to concluding that we did not have a sufficient case to bring the debate in front of the court.

KEY INDICATORS

These key indicators make it possible to see, year after year, the evolution in the services given to the population based on formulas and accounting ratios developed by the Ministry of Municipal Affairs. Considering the accounting standards introduced in 2007, these key indicators now take into account the "depreciation" variable and accounting data from the boards. Since this is a new presentation, their analysis for 2007 does not allow for a comparison with the previous years. However, the indicators still exist without the "depreciation" variable and their analysis for Otterburn Park provides interesting information regarding the continuation of improvements already observed last year.

Among the indicators which show a significant improvement during the last three years of 2005, 2006, and 2007, we find the one for public works, with amounts of \$11,201 per km of road in 2005, \$9,754 in 2006, and \$8,049 in 2007. Regarding the percentages of breakage per 100km of pipelines, they decrease from 41.5% in 2005 to 12% in 2006, and 8% in 2007, proof that the major investments made in the rehabilitation and maintenance of infrastructures which were agreed upon during that same period are cost-effective.

The indicators concerning environmental health deserve special attention since they directly reflect the efforts of citizens following the persistent appeals from the administration and your elected officials for a sustainable development. It is in some way the report card of the citizens, which shows an effort of 2.32% in recycling in 2005, 19.72% in 2006, and 22.38% in 2007. There is no doubt that the introduction of the new recycling bin in 2007 has a part in this, and it is not over.

THE COUNCIL COMMITTEES INVOLVED IN THE CONTROL OF TOWN FINANCES

In 2007, the finance committee, made up of elected officials, the general manager, and the treasurer proceeded with its monthly meetings. The expenditures were closely looked at throughout the year, so much so that the budgetary surplus of this year is not a coincidence. During the budget preparation, this committee included all council members. Each year, all budgetary items are re-evaluated one by one. The finance committee is also involved in the administration to question certain practices and procedures, in order to cut down costs and increase efficiency.

Another committee, made up of elected officials, the general manager, and our human resources consultant is also very active in the preparation of negotiation mandates for the renewal of labour agreements and for all questions regarding the management of directors and union members.

LONG-TERM DEBT

The long-term debt, i.e. the debt on which the council is in full control, increased from \$8,527,000 in 2006 to \$9,482,237 in 2007.

Since its election, your council has always wanted to tightly control the amount of the debt and the percentage of the budget provided for its repayment. In 2007, even if the debt has increased of more or less \$100,000 in absolute value, it has decreased in relative value due to an important increase in real-estate wealth. A service debt, or a portion of the annual budget, provided for the repayment of expenditures of the debt on principal and interest of 20%, is considered adequate for a town. Please remember that at the beginning of 1990, the debt was close to 14 millions and that its repayment was draining 28% of the budget, which prevented any investment. A special tax even had to be imposed to get out of this dilemma until the beginning of this decade, when the previous council was able to, once again, invest in infrastructures.

Benefiting from past experiences, and with the desire to pursue with the efforts of our predecessors, we are happy to say that with reference to our total budget, the percentage of the service debt, principal and interest has continued to decrease, from 18.18% in 2006 to 17.18% in 2007. The debt represented 64.05% of the town's assets in

2005, 59.8% in 2006, and 47.68% in 2007. From now on, our net equity surpasses 52%, a 16% increase in three years.

Due to the new accounting requirements, the Town must now register in its books the portion of surpluses and consolidated debts which it holds in the various boards. The consolidated debt is at \$14,947,482 for 2007. Beginning next year, it will be interesting to follow the evolution of this debt, in comparison to ours.

If we consider the long period (from 1994 to about 2002) during which the Town of Otterburn Park practically made no investments in infrastructures in comparison to the major investments made in the recent years, including the major investment in the Pointe-Valaine Community Center, we notice that the financial situation of Otterburn Park constantly improves.

The debt decreases, the control of our infrastructures is effective, we do not shovel important expenditures to future generations, and the population of Otterburn Park was even able to reward itself with a new community center, of which the benefits increase daily for the betterment of the community.

REMUNERATION AND ALLOCATIONS OF ELECTED OFFICIALS

Here are a few words on the remuneration of your Otterburn Park elected officials. As per section 11 on the *Act regarding the remuneration of municipal elected officials*, I must inform you of the sums allocated to your elected officials. This information is necessary for transparency. The mayor earned \$16,982.40 in 2008, plus a non-taxable portion of \$8,491.08. The salary for a councillor was \$5,660.04 in 2008, plus a non-taxable portion of \$2,830.44.

FILING OF CONTRACTS OF MORE THAN \$25,000

As per section 474.1 of the *Towns and Cities Act*, a copy of the list of municipal contracts greater than \$25,000 granted by the Town between November 18, 2007 and November 9, 2008 is available at Town Hall.

CONCLUSION

In conclusion, a few words on the next budget which will be revealed next month. The work is going well. Unfortunately, the increases from the boards, including police, public transit, and water purification mean that we might have to increase taxes. In 2009, we have to account for three new labour agreements. As for the three year capital program, the only imperative major expense is a new fire truck, an expense for which we had already created a reserve last year in order to limit the loan by-law to ensure its financing. In total, it would be easy to draw from the accumulated surplus to balance the budget, but the council considers it more reasonable to keep our reserves.

Please allow me, in the name of the population and of my colleagues on the council, Gérard Boutin, Marilyn Michel, Claude Bérubé, France P. Labrecque, Denis Parent, and André Morisset, to thank the managers, especially the acting general manager, Daniel Desnoyer, who also held this position last year, Lyne Rivard, treasurer, as well as all other employees of which the professionalism and devotion made it possible to offer quality services and obtain good financial results. I also thank the population for its

support in joint efforts. I invite you to be proud of your town and to actively contribute to its development and success.

Thank you for your attention.

The mayor,

G rard Schafroth